



Belgique Maroc International

2015

Permettez-nous d'abord de vous présenter les meilleurs vœux pour cette fin d'année et une excellente nouvelle année 2015. Avec une pensée toute particulière pour celles et ceux qui nous ont accompagnés avec la newsletter Dounia News durant toute cette année écoulée que je remercie chaleureusement et fraternellement, leur confiance et leur compréhension.

Dounia News apprécie énormément votre contribution. Continuez à donner votre : avis, conseil, observation, critique, opinion, point de vue en participant activement à l'amélioration qualitative de votre newsletter hebdomadaire. Votre opinion nous sera très précieuse et considérable.

Fraternellement, nous vous remercions par avance de votre éventuelle coopération et nous vous disons à toutes et à tous, bonne lecture et meilleurs vœux pour 2015!

Bien sincèrement,
S.Abdeslam

LE CÉRÉMONIAL CYCLIQUE DU CINQUANTENAIRE



Nous sommes déjà presque à la fin de l'année 2014. Ce fût une année pleine d'activités au sujet du soi-disant 50ième anniversaire de l'immigration marocaine. Toute l'année durant un incalculable nombre d'activités ont eu lieu un peu partout en Belgique mais aussi en

Europe. Toutes ces activités ludiques ayant comme seul thématique « le 50ième anniversaire de l'immigration marocaine », thème chimérique et fictif créé de toutes pièces par des Beni-oui-oui et par les aficionados du Makhzen. Sur base de ce sujet alléchant et appétissant un élan de patriottisme a bondi spontanément et, comme un tsunami, s'est déferlée sur nous avec une impulsion d'empressement et d'enthousiasme jamais égalée auparavant. Cette ardeur incongrue, extravagante et incohérente combinée avec cette fervente impulsive vitalité ont été dissimulés pendant 50 ans. Les protagonistes ont épargné secrètement cette détermination et cette opiniâtreté en phase de gestation pendant toute cette longue période pour la faire éclore et exhiber d'une fierté aussi arrogante que bizarre pendant l'année 2014.



Personnellement, j'ai maintes fois essayé de rectifier le tir et d'expliciter qu'il ne s'agit pas de l'anniversaire de notre immigration mais qu'il s'agit tout simplement de l'anniversaire du traité belgo marocain qui a

été signé en 1964, sans vain. Par conséquent, vue la vague déferlante, je suppose que personne n'aurait pu empêcher cette force créée par l'incompétence, l'inexpérience et l'ignorance de l'histoire réelle de l'immigration, venue à l'improviste, conçue, préparée et imaginé depuis au moins 10 ans, dans des souterrains clandestins, véhiculés par des sous-marins encore plus mystérieux qu'énigmatiques. L'année des festivités a été solennellement et officiellement proclamée « ouverte ». Les cérémonies commémoratives, la kermesse, la foire, le festin, les banquets peuvent être annoncées et débuter.

Il faut noter que la mobilisation a très bien fonctionné, toutes les salles étaient pleines de monde et, tout le beau monde était présent. On a sorti les vieux costumes et cravates d'apparat, kaftans et joaillerie ont été dépoussiérés. Drapeaux, fleurs, sono, musiciens, chanteurs, photographes, journalistes, personnalités et puis, embrassades, accolades, salutations, compliment, souhaits, vœux et les parfums de la rue Du Brabant embaumait les salles avec l'odeur du thé à la menthe, du couscous et des gâteaux. Il faut reconnaître que, rien n'a été laissé au hasard. Une vraie inflation d'activité et de rencontres festives ont envahi la Belgique.

Pendant toute l'année 2014, j'ai suivi plus ou moins d'intérêts plusieurs soirées organisées par des connaissances ou des copains. Pour ne pas gâcher le festival folklorique, et parce que je n'aime pas jouer le trouble-fête, je me suis tenu à l'écart. Mais j'ai quand même réitéré maintes fois mon adjonction à l'idée qu'il fallait profiter de cette occasion pour entamer un vrai dialogue avec les jeunes, entamer un débat avec les belges et avec la société civile belge et pourquoi pas avec la société civile marocaine, interroger les responsables belges et marocains pour un débat et une évaluation du traité bilatéral, entamer un discussion avec la diaspora marocaine pour évaluer le traité bilatéral et faire des propositions concrètes aux deux gouvernement, faire participer les syndicats, l'église et les responsables religieux du pays, aller à la rencontre des travailleurs, des étudiants, des universités, du personnel communal, des CPAS, des politiciens, des parlementaires, des avocats etc. Malheureusement, c'est notre destin, nous avons encore une fois de plus, raté une occasion unique lors du jubilé du cinquantenaire du traité Belgo-Marocain.

Par mon écrit je ne vise personne je ne veux blesser personne. En attendant de réagir, j'ai pris assez de temps et de distance pour mieux exprimer mon point de vue selon mon expérience personnelle en tant que militant associatif de longue date et en tant que syndicaliste professionnel pendant des décennies. Ceci étant dit, comme un bon berger, revenons à notre sujet.

Lire la suite de l'article :

À LA LUMIÈRE DES DIRECTIVES ROYALES DU 21 DÉCEMBRE 2007, LES DIRIGEANTS DU CCME ONT-ILS ASSUMÉ LEURS RESPONSABILITÉS ?

Abdelkrim Belguendouz

Universitaire à Rabat, chercheur spécialisé en migration

Le 21 décembre 2007, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, nommait M. Driss El Yazami et M. Abdellah Boussouf respectivement président et secrétaire général du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger, en leur donnant des directives rappelées dans le Communiqué Royal diffusé par l'Agence MAP et reproduit plus bas en PDF.

À la lumière de ces directives et du suivi de l'action menée par la direction du CCME depuis la création de l'institution, voilà sept ans, quel constat peut-on établir ?

Évaluation de la situation

Cinq observations majeures peuvent être avancées :

1. La composition du CCME est de 50 membres, mais seuls 37 ont été nommés jusqu'ici, fin décembre 2014. A notre sens, cette anomalie est due au «péché original» du Conseil, dont la composition a été réalisée sur la base de propositions issues de consultations très controversées, menées par l'ex-CCDH, ainsi que de son avis consultatif qui a fait également l'objet d'une intense polémique.

2. Les attributions conférées au Conseil par le Souverain sont très larges, comme le stipule l'article 2 du décret n°1-07-208 du 21 décembre 2007, mais ni la mission consultative, ni la mission prospective n'ont été assurées : aucun avis consultatif sur les politiques publiques multidimensionnelles en direction des Marocains résidant à l'étranger, et aucun rapport stratégique depuis 7 ans !

3. Le CCME a été chargé de soumettre à l'appréciation du Sa Majesté le Roi des recommandations pour améliorer la représentativité du futur Conseil (durant la période transitoire de 4 ans avant la constitutionnalisation du CCME en juillet 2011), mais cet avis consultatif n'a pas été préparé.

4. Le Conseil a été chargé également de la



mission de réfléchir aux formules concrètes et aux mécanismes permettant aux citoyens marocains à l'étranger, d'être notamment représentés à l'institution parlementaire, mais en raison de l'opposition viscérale des dirigeants du CCME (y compris le n°3) à cette représentation, pourtant décidée depuis le discours royal fondateur du 6 novembre 2005. Les arguments utilisés par les trois responsables du Conseil pour s'opposer à l'effectivité de la pleine citoyenneté des Marocains résidant à l'étranger, sont désuets et antidémocratiques.

5. Le Conseil se devait de contribuer activement et efficacement à l'élaboration d'une stratégie nationale globale, cohérente et intégrée en matière de communauté marocaine à l'étranger. Mais

en dépit d'une étude lancée fin décembre 2012 par l'IRES (en liaison avec le CCME, la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger et le ministère chargé des MRE), cette stratégie n'a pas encore vu le jour, alors qu'entre temps et dans le cadre de la nouvelle politique migratoire initiée par le Souverain en septembre 2013, le dernier Conseil de gouvernement a adopté la stratégie nationale en matière migratoire (immigration étrangère) et d'asile au Maroc.

globale, cohérente et intégrée en matière de communauté marocaine à l'étranger. Mais en dépit d'une étude lancée fin décembre 2012 par l'IRES (en liaison avec le CCME, la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger et le ministère chargé des MRE), cette stratégie n'a pas encore vu le jour, alors qu'entre temps et dans le cadre de la nouvelle politique migratoire initiée par le Souverain en septembre 2013, le dernier Conseil de gouvernement a adopté la stratégie nationale en matière migratoire (immigration étrangère) et d'asile au Maroc.

(Suite de l'article : page suivante)

Enseignements et suggestions

Au total et tel que ceci ressort de la lecture des directives édictées par le Souverain et synthétisées dans le communiqué du Cabinet Royal ci-après, le cahier de charge n'a nullement été assumé par la direction du CCME. Voilà pourquoi, nous réitérons ce vœu en tant que citoyen : il serait hautement souhaitable que le Cabinet Royal, en application de la Constitution rénovée, demande la reddition des comptes aux responsables de cette institution nationale qui constitue un acquis à renforcer, à démocratiser et à gérer de manière efficiente et transparente.

Dans le même esprit, il serait hautement souhaitable que les quatre propositions de loi sur le CCME déposées depuis bien longtemps (pour certains d'entre elles) à la Chambre des Représentants par divers groupes parlementaires (PAM, USFP, ISTI-QLAL, Partis de la majorité), soient enfin inscrites à l'ordre du jour des travaux de la Commission des Affaires étrangères.

Pour parvenir à un texte de qualité, faisant autant que possible consensus dans le cadre du traitement du dossier stratégique d'intérêt national de la communauté marocaine à l'étranger (qui s'est vu consacrer 4 articles avancés dans la constitution rénovée : le 16, le 17 le 18 et le 163), l'organisation

d'un dialogue national au Parlement et par le Parlement serait le bienvenu, avec l'implication étroite, ouverte et plurielle notamment de la société civile MRE, Cette option devrait amener à abandonner l'idée de soustraire ce dialogue du parlement, en l'orientant vers la structure du «Forum MDM» mise en place tout dernièrement dans la précipitation et avec des méthodes très opaques, qui nous ramènent à des périodes révolues.

Sentant en effet la situation leur échapper au Parlement, où l'approche démocratique a fait bien des progrès concernant les droits politiques par rapport au Maroc des citoyens marocains à l'étranger, les partisans de l'exercice de la tutelle et de la mainmise sur les citoyens marocains à l'étranger, font tout pour s'opposer à la nécessaire marche démocratique dans ce domaine, qui est une conviction intime du Souverain, tel que cela ressort clairement à travers de nombreux discours royaux.

Avec les auteurs et soutiens de la dernière initiative du 19 décembre 2014, la ficelle est trop grosse !

Rabat, le 22 décembre 2014

Abdelkrim Belguendouz

Universitaire à Rabat.

Chercheur spécialisé en migration



ALMAWLID ANNABAOUT

La fête d'Almawlid Annabaoui, commémorant la naissance du Prophète Muhammad, aura lieu le 12 Rabië AlAwal 1436 de l'Hégire correspondant au samedi 3 janvier 2014

AÉRIEN



Tanger se tourne vers Air Arabia, hôteliers et agents de voyages veulent développer la fréquentation de la région alors que la RAM réduit ses fréquences.

DROITS DES MAROCAINS EN FRANCE



Un nouveau guide publié par la Fondation Hassan II pour les MRE La Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger vient de publier un ouvrage intitulé «Droits des Marocains en France», un guide pratique qui vise à apporter des réponses aux différentes questions liées au séjour en France et propose, «dans une approche claire et minutieuse», une description des démarches à accomplir selon les cas.(Voir Dounia News du 21/12/14)

DE LA DISPERSION

On se disperse quand on est incapable de se concentrer sur une idée. Avoir une idée est plus difficile que d'en avoir plusieurs. Cela suppose plus de talent et de volonté. Car une seule idée exige le renoncement, l'enthousiasme et la sincérité. Plusieurs idées ne forment même pas l'ombre d'une idée. C'est l'émettement, la dispersion, l'absence même d'idées, que de poursuivre plusieurs buts, que de soutenir les causes les plus différentes. En politique, en art, en littérature, en culture, la vie doit être tendue vers le même but qui consiste en la création et la concentration de l'être sur son œuvre. Celui qui n'a pas une idée, en a plusieurs qui parodient l'idée.

C'est en politique politique que la dispersion se manifeste avec le plus de cynisme. Elle engendre l'énerverment, l'incohérence, et peuple la vie d'agités. La propagande, l'opportunisme, le favoritisme, l'arrivisme, le parasitisme, voilà les causes de la dispersion. On oublie le but de la vie pour vivre sa parodie, pour lui substituer le bruit, l'agitation, la gabegie. La dispersion convient parfaitement aux nihilistes, aux incompétents qui ne possèdent aucun talent et qui préfèrent vivre dans l'eau trouble.

La dispersion a pour origine, pour résultats et conséquences le bluff et l'incohérence. Elle anéantit les caractères et détourne les volontés du vrai but à poursuivre, exerce ses ravages dans toute la vie, dans la culture, la politique, dans l'action. Partout elle substitue à la vie sa contrefaçon et met le faux talent à la place du génie. Ceux qui se dispersent ainsi ne peuvent réaliser aucune œuvre durable, ni accomplir aucun acte utile. Ils font beaucoup de bruit pour des



illusions factices, pour des rêves mensongers. Ils veulent éteindre les réalités.

Le monde est plein de gens qui se contredisent, qui ne savent pas ce qu'ils veulent, qui se dispersent, et qui ont tous les défauts qu'ils reprochent aux autres, parce qu'ils ne poursuivent ni le même but, ni le même idéal d'existence. La société est pleine de détraqués qui s'agitent, courrent, vont et viennent sans but. Les gens ont des airs égarés et des attitudes d'irresponsables.

Ils ne s'intéressent qu'aux gestes insignifiants. Gesticuler est leur idéal. Il faut qu'il remplisse leur vie avec quelque chose. L'attente d'une décoration ; le désir d'être élu ou coopté dans une assemblée quelconque, cela remplit toute leur vie. Ils trouvent naturel de pratiquer toutes sortes de gestes mondains, factices et conventionnels, et dès qu'un esprit sincère se met en face d'eux, se dépouille en leur présence du masque des conventions, ils crient au scandale. La fausse civilisation qui a introduit dans la vie le mensonge des morales et des politiques, a déformé le sens de la vie. Vie monotone, avide de préjugés, manquant d'initiative, d'originalité, de nouveauté, correspondant exactement à l'insignifiance et l'impuissance. Voilà le but suprême de la majorité médiocre qui consiste en la ruse, la dissimulation, l'hypocrisie. But qui résume toute la petitesse, toute la lâcheté des hommes, forme suprême de l'iniquité.

Les vrais penseurs ignorent ces joies et ces rancœurs ; car ce qui compte pour eux, c'est la poursuite de l'idéal qui consiste d'opposer à la vie compliquée la vie simple, de dépouiller la vie de sa déformation pour lui rendre son authenticité et sa simplicité.

Saïd CHATAR : s.chatar@hotmail.fr

LA MOSQUÉE CHIITE D'ANDERLECHT, CE N'EST PAS DU BELGE !

Bruxelles, vendredi 5 Décembre 2014, dans les environs de la Place Poelart, près du Palais de Justice... C'était un vendredi froid, les nuages avaient envahis le ciel et le soleil ne semblait pas vouloir se montrer aujourd'hui. Etait-ce un signe de mauvaises nouvelles? Je l'ignore. Etait-ce une manière de nous rappeler cette terrible soirée de printemps, là où tout avait commencé? Sûrement.

Oui, cela fait presque deux ans et pourtant à l'oubli je ne peux m'y résoudre. L'histoire semble être anecdotique, mais il fut un père, un frère, un époux, un fils, il fut plus que cela, il était imam d'une mosquée. La maison de Dieu, voilà comment nous l'appelons. Nous pensions qu'à cet endroit, nous, croyants, serions en sécurité. Mais personne n'est à l'abri face à la folie humaine. Je me souviens, cet évènement m'avait donné envie d'exprimer mon ressenti et sans mêmes me relire, j'étais arrivée à écrire ceci. Par Ikram Ben Aissa

Lire la suite : <https://akhbardounia.wordpress.com/2014/12/26/la-mosquee-chiite-danderlecht-ce-nest-pas-du-belge-2/>



BELGIQUE

ADIL EL ARBI, LE FRANCOPHONE DEVENU L'HOMME LE PLUS INTELLIGENT DE FLANDRE



Jeudi dernier, près d'1,5 million de téléspectateurs ont assisté à la victoire du jeune réalisateur bruxellois Adil El Arbi au jeu De Slimste Menser Wereld (L'homme le plus intelligent du monde). Très regardée en Flandre, l'émission avait déjà propulsé Bart De Wever sur le devant de la scène en 2009, même s'il avait terminé second.

<http://www.levif.be/actualite/belgique/adil-el-arbi-le-francophone-devenu-l-homme-le-plus-intelligent-de-flandre/article-normal-358623.html?>

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME ASBL

LA NOUVELLE CHRONIQUE EST EN LIGNE ! ACCORDS ET DESACCORDS

www.liguedh.be



Une société qui donne la priorité aux plus fragiles est possible, même en période de crise. L'Accord de gouvernement a été annoncé par les partis politiques de la nouvelle majorité au niveau fédéral le 1 octobre 2014. Rapidement, les journalistes l'ont décortiqué, analysé et commenté. A la Ligue des droits de l'Homme, on a fait de même, mais avec notre regard à nous : celui des droits humains. Après avoir réagi à chaud avec les associations partenaires que sont Amnesty International et le Ciré lors d'une conférence de presse dans les jours qui ont suivi la naissance de ce nouveau gouvernement, nous avons réalisé un travail de fond en passant l'Accord de gouvernement, appelé aussi « Déclaration gouvernementale », au crible des avancées ou des reculs en matière de respect des droits fondamentaux. Nous avons réalisé le même travail pour les accords de gouvernement des entités fédérées.

http://www.liguedh.be/images/PDF/documentation/la_chronique/chronique165_accord_gouvernemental.pdf

GAZA, CHAMP D'EXPERIMENTATION GRANDEUR NATURE POUR LES MARCHANDS D'ARMES ISRAELIENS...

Depuis la seconde Intifada en 2001, outre des dégâts matériels successifs importants, des milliers de Gazaouis — principalement des civils — sont morts ou ont été blessés du fait des opérations militaires israéliennes successives :



« Bouclier défensif » en mars et avril 2002,
« Pluies d'été » en juin 2006,
« Plomb durci » (décembre 2008-janvier 2009) qui avait fait plus de 1400 victimes
« Pilier de défense » (novembre 2012).
« Bordure protectrice » a été la plus destructrice et la plus meurtrière de ces agressions. Entre le 8 juillet et le 26 août 2014, elle aura fait 2 192 victimes côté palestinien, dont 1 523 civils et 519 enfants, selon les chiffres du Bureau de coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (Ocha), qui dénombre également 11.293 blessés.

Mais aussi, mois après mois, entre chaque agression de grande envergure, d'innombrables frappes aériennes, raids, incursions terrestres ou encore « dégâts collatéraux » et assassinats ciblés.

Lire la suite :

http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic/index.php

CONFÉRENCE

La Mosquée Almowahidine de Liège organise une conférence ayant comme titre:

«Le 31 décembre on fait quoi? On fait le bilan» avec Rachid Haddach

Au programme: conférence, débat, jeux, cadeaux, restauration, ...

Service Culturel. Tel: 04/342.90.18 Date : le mercredi 31 décembre 2014 à partir de 19h

Adresse : Rue de Pitteurs 39, 4020 Liège

ILS NE SONT PAS LES BIENVENUS»

Nous avons donné l'impression à beaucoup de musulmans qu'ils ne sont pas les bienvenus» Ce week-end, Tariq Ramadan était «l'Invité du samedi de LaLibre.be» (voir ici). Intégration, créationnisme, voile, homosexualité, etc. : les thèmes abordés furent nombreux. Par contre, il en est un qui n'a pu être qu'effleuré (et qui ne figure pas dans l'interview) : la charia. Voici la définition que Tariq Ramadan en donnait sur sa page Facebook, en novembre 2013 : «Ma définition du concept de charia se traduit par : 'la voie qui mène à la fidélité'. Or pour moi, la voie de la fidélité, c'est l'application de la justice, la reconnaissance de l'égalité des citoyens et le droit pour chacun, femme et homme, d'être respecté dans son être et sa dignité».



<http://www.lalibre.be/actu/belgique/nous-avons-donne-l-impression-a-beaucoup-de-musulmans-qu-ils-ne-sont-pas-les-bienvenus-54942be33570e99724fdeed3>

COMMUNIQUÉ DU MOUVEMENT MÉDIATEUR ALJALIA

Objet : Préparatifs des élections communales et régionales prochaines au Royaume du Maroc
Faisant suite au communiqué du ministère de l'Intérieur Marocain adressé aux membres de la communauté marocaine résident à l'étranger pour l'inscription aux listes électorales actuelles, afin d'adresser leurs demandes d'inscription aux bureaux



destinés à cet effet au niveau des ambassades et consulats du royaume les plus proche de leur lieux de résidence et compte tenu des facilités y afférentes, notamment l'inscription par Email sur le site suivant: www.listeselectorales.ma à partir du lundi 22 décembre 2014 jusqu'au 19 février 2015.

http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic/index.php?p=1026&preview=true&preview_id=1026&preview_nonce=61aa9526e1

50 ANS D'IMMIGRATION MAROCAINE EN BELGIQUE

Célébration de la mémoire, questionnement du «vivre ensemble»



Bruxelles - Pour les Marocains résidant en Belgique, de quelque génération soient-ils, l'année 2014 n'aura pas été une année comme les autres. Elle marque en effet les 50 ans d'immigration marocaine en Belgique, en référence au 17 février 1964, date à laquelle Bruxelles et Rabat signaient une convention de recrutement de main d'œuvre marocaine appelée à la rescoufse d'une Belgique en pénurie de bras.

http://www.lemag.ma/50-ans-d-immigration-marocaine-en-Belgique-Celebration-de-la-memoire-questionnement-du-vivre-ensemble_a87624.html

10.000 CARTES D'IDENTITÉ RAPPELÉES: ÊTES-VOUS CONCERNÉ?

Le SPF Intérieur rappelle quelque 10.000 cartes d'identité électroniques en raison d'un défaut sur celles-ci. Il n'est en effet pas possible d'y apposer une signature électronique, selon plusieurs journaux



néerlandophones vendredi. «Les personnes ayant une carte défectueuse ont été informées personnellement. Elles ont jusqu'au 1er mars 2015 pour se rendre à leur administration communale afin de faire réparer leur carte d'identité», indique-t-on à la Direction générale Institutions et Population du SPF Intérieur. L'opération sera gratuite et ne devrait prendre que quelques minutes.

http://www rtl.be/info/10-000-cartes-d-identite-rappelees-etes-vous-concerne--686895.aspx?utm_medium=email&utm_campaign=Newsletter-rtl-info-14-12-26&utm_source=Newsletter-rtl-info

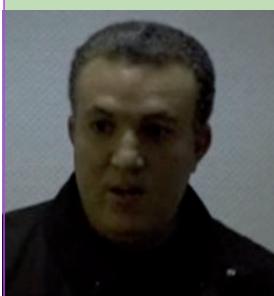


MAROC

LE CCME BAT SA DERNIÈRE CARTE

Appel à tous les MRE et leurs associations Il croit jouer son joker,

Le CCME bat sa dernière carte, qui s'avère une fausse !



Au moment où une bonne partie de marocains sinistrés, souffrent en raison des intempéries qui ont touché le grand SUD de notre pays,

Au moment où plusieurs initiatives conduites, par leurs propres moyens, par des associations et des personna-

lités de marocains de l'étranger à travers le monde pour venir en aide à leurs frères de l'intérieur, en organisant des collectes de fonds,

Tout ce qu'ont trouvé à faire, les (ir)responsables du CCME et leurs béniniwiwi, c'est de lancer les préparations des « assises de l'immigration au Maroc » et/ou du « Forum des marocains du Monde », « Un Think tank avec 300 personnes (ndlr heureusement que le ridicule ne tue pas) », une hérésie de plus, après tout, une de plus ne fait pas de mal, à ceux qui veulent croire au Père Noel (profitez-en c'est le moment) !!!

http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic/index.php?p=1023

AIR ARABIA MAROC : AUGMENTATION DU POIDS DES BAGAGES EN CABINE À 10 KG



La compagnie aérienne low cost, Air Arabia Maroc, a procédé depuis le mois de décembre 2014 à l'augmentation de la franchise autorisée de

bagages à mains, pouvant être transportés en cabine. Désormais, chaque passager peut voyager avec un bagage à mains de 10 kg, au lieu de 7kg, limite permise auparavant, et ce sur l'ensemble des destinations desservies par la compagnie.

La Vie éco : www.lavieeco.com

TRANSAVIA IRA À CASABLANCA ET FÈS

La compagnie aérienne low cost Transavia France lancera l'été prochain deux nouvelles liaisons au départ de l'aéroport de Paris-Orly Sud, vers Casablanca et Fès au Maroc.



Source : Air Journal

CONTRIBUTION LIBÉRATOIRE. LA PANIQUE DES EX-MRE



Lire la suite

<http://www.medias24.com/ECONOMIE/ECONOMIE/151454-Contribucion-liberatoire.-La-panique-des-ex-MRE.html>

EN HOLLANDE, LES DROITS DES IMMIGRÉS MAROCAINS BAFOUÉS

L'annonce par le gouvernement néerlandais de son intention d'annuler de manière unilatérale l'accord Maroc-Hollande sur la sécurité sociale demeure, et à bien des égards, incompréhensible



Fouler aux pieds les droits d'enfants et de veuves pour la simple raison qu'ils ont choisi de résider dans leur pays d'origine, pourtant un droit garanti à l'ensemble des humains, et vouloir

imposer une décision injustifiée prise unilatéralement relève de l'absurde, d'autant que les relations entre les deux pays connaissent une évolution positive et sont promises à un avenir meilleur sur plusieurs plans.

<http://lareleve.ma/news10437.html>

INTERNATIONAL

JUIFS EUROPÉENS POUR UNE PAIX JUSTE

EJJP : European Jews for a Just Peace

JEPJ : Juifs Européens pour une Paix Juste

Déclaration

Le réseau des Juifs Européens pour une Paix Juste lance un appel pour la reconnaissance de l'État de Palestine et pour des mesures fortes contre Israël



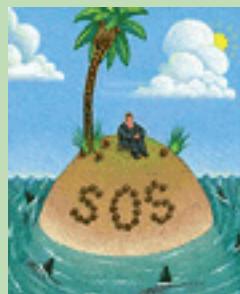
jusqu'à ce que cesse l'occupation de la terre palestinienne.

La Palestine vit des heures terribles. Elle est fragmentée et chaque partie souffre d'agressions quotidiennes.

L'agression contre Gaza pendant l'été 2014 a transformé la majeure partie de cette enclave en un monceau de ruines : il y a eu 2200 morts, essentiellement des civils. Elle a provoqué des destructions massives. Elle a transformé des dizaines de milliers de personnes en réfugiés sans abri. Le blocus inhumain de Gaza se poursuit.

Lire la suite de la déclaration :

http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic/index.php?p=1020



DES OASIS DANS LE DÉSERT MÉDIATIQUE

Le désert culturel du barnum médiatique ordinaire est sauvé du désastre par la présence de quelques oasis.

Soyons juste, le désert culturel du barnum médiatique ordinaire est sauvé du désastre par la présence de quelques oasis. On s'y abreuve de calme et d'attention à l'autre. On y oublie ce tintamarre de sottises claironnantes, de roulements de tambour, de redites et de rigolades appliquées. Ouf ! C'est d'abord à France Culture et à Arte que l'on pense. On s'y réfugie souvent ces temps-ci, tant le reste devient exaspérant. Même France

Inter qui, comme le demandait sa nouvelle patronne Laurence Bloch, en a rajouté dans le style « punk ». Rajouté, certes, mais un peu trop tout de même, si bien que ces couinements délibérés risquent de faire s'envoler les migrants que nous sommes (on y reviendra).

<http://teleobs.nouvelobs.com/polemique/20141224.OBS8648/des-oasis-dans-le-desert-mediatique.html>

LES DÉRIVES FASCISANTES D'ERIC ZEMMOUR



L'UAM-93 condamne fermement les propos indignes d'Eric Zemmour exprimés dans une interview donnée au journal italien Corriere della Sera. Loin d'être un dérage, ceci constitue une suite logique d'une stratégie fascisante de cet apprenti sorcier qui cherche le chaos.

Pour lire la suite cliquez ici

<http://www.uam93.com/news/les-derives-fascisantes-deric-zemmour-841.html>

SEULEMENT 20 AUMÔNIERS MUSULMANS EMBAUCHÉS DANS LES PRISONS L'ANNÉE DERNIÈRE ?

C'est l'affirmation du président de l'UDI, Jean-Christophe Lagarde, qui parle ici des problèmes de radicalisation derrière les murs de la prison. C'est vrai, et c'est pour le moins étonnant.

«L'an dernier, je crois que c'est une vingtaine d'aumôniers musulmans qu'on a mis dans les prisons, où on sait qu'il y a des lieux de radicalisation, ou d'auto-radicalisation là aussi. 20, sur le nombre de milliers de prisonniers qu'il existe c'est ridicule». Voilà l'affirmation de Jean-Christophe Lagarde, député de Seine-Saint-Denis et président de l'UDI. Une affirmation exacte.



<http://www.franceinfo.fr/emission/le-vrai-du-faux/2014-2015/seulement-20-aumoniers-musulmans-embauches-dans-les-prisons-l-annee-derniere-24-12-2014-07-23>

DES OASIS DANS LE DÉSERT MÉDIATIQUE

Le désert culturel du barnum médiatique ordinaire est sauvé du désastre par la présence de quelques oasis.

Soyons juste, le désert culturel du barnum médiatique ordinaire est sauvé du désastre par la présence de quelques oasis. On s'y abreuve de calme et d'attention à l'autre. On y oublie ce tintamarre de sottises claironnantes, de roulements de tambour, de redites et de rigolades appliquées. Ouf ! C'est d'abord à France Culture et à Arte que l'on pense. On s'y réfugie souvent ces temps-ci, tant le reste devient exaspérant. Même France

Inter qui, comme le demandait sa nouvelle patronne Laurence Bloch, en a rajouté dans le style « punk ». Rajouté, certes, mais un peu trop tout de même, si bien que ces couinements délibérés risquent de faire s'envoler les migrants que nous sommes (on y reviendra).

<http://teleobs.nouvelobs.com/polemique/20141224.OBS8648/des-oasis-dans-le-desert-mediatique.html>

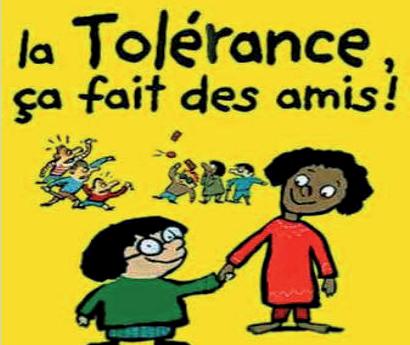


Top

"Certains musulmans font une mauvaise exposition de leur religion, si bien qu'ils la rendent repoussante, puis ils blâment les gens qui n'en veulent pas."



Cheikh Muhammad Al-Ghazali



Dounia News prend une petite pause hivernale pendant la semaine du 29 décembre 2014 au 10 janvier 2015 : Dounia News ne sera pas envoyée le 4 janvier mais paraîtra à partie du 11 janvier 2015. De toute façon, DN reste à votre service et, il vous est bien sûr toujours possible de proposer des articles, des points de vue, des annonces et des activités. Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous remercions de votre fidélité.



Belgique Maroc Tribune Libre International



[Cliquez pour retourner aux rubriques](#)

[Top](#)